



DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS,  
RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS.  
LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

# DÉVELOPPER LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

ÉDUCATION

## LE DIAGNOSTIC

Entre 2001 et 2012, le taux de préscolarisation a été divisé par trois, passant de 35 % à 11 %, le nombre d'enfants scolarisés avant 3 ans chutant de 259 700 à 91 100 (soit une baisse de 168 600 inscrits !). En 2012, la scolarisation des enfants de moins de 3 ans atteint son plus bas niveau sur les 15 dernières années. La droite a ainsi délibérément abandonné un moyen efficace pour lutter contre la reproduction des inégalités et favoriser la réussite scolaire de tous les élèves.

## QUI EST CONCERNÉ ?

Les enfants ont moins de 3 ans, les collectivités locales, la CAF, les PMI, les CCAS, les associations locales...

## QUELS OBJECTIFS ?

L'objectif visé est de scolariser progressivement 30 % des enfants de moins de 3 ans, en premier lieu dans les secteurs de l'éducation prioritaire, les secteurs ruraux isolés et les régions d'Outre-Mer. L'objectif a même été porté à 50 % en REP+ (réseaux d'éducation prioritaire renforcés) lors du comité interministériel Égalité et Citoyenneté du 6 mars 2015.

## DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Dès 2012, dans les mesures d'urgence prises par le gouvernement pour assurer la rentrée, des postes d'enseignants sont dévolus au développement de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Cette ambition sera confirmée en 2013 dans la loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'école de la République.

## LE SENS DE NOTRE ACTION

De nombreuses études s'accordent en effet à montrer les bienfaits de la scolarisation précoce qui permet une meilleure acquisition du langage, une meilleure sociabilité et un meilleur développement psychomoteur, en particulier lorsque les enfants viennent de milieux socioculturels défavorisés.

C'est pourquoi, avec la loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'école de 2013, la gauche au pouvoir a renforcé significativement la priorité au premier degré et encourager la progression de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

## ÉLÉMENTS CLÉS

Alors que de nombreuses places ouvertes restent vacantes, Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, ont lancé en avril 2016 une mobilisation de tous les acteurs et des familles pour réussir le développement de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

## QUELS RÉSULTATS ?

**De la rentrée 2012 à la rentrée 2015 :**  
**1 100 CLASSES SPÉCIFIQUES**  
**ONT ÉTÉ OUVERTES** et environ 25 000 places  
supplémentaires offertes pour scolariser  
des enfants de moins de 3 ans dans les écoles  
maternelles.

**LE TAUX DE SCOLARISATION**  
**DES MOINS DE 3 ANS EST AINSI POUR**  
**LA PREMIÈRE FOIS EN AUGMENTATION**  
depuis plus de 10 ans et s'élève désormais  
à 11,5 %. Ce taux atteint 19,3 % en REP et  
même 22,2 % en REP+, soit deux fois plus  
qu'hors éducation prioritaire (9,8 %).

## ÉCOLE RÉDUCTION DES INÉGALITÉS ENFANTS

### DEPUIS ?



DÈS  
2012

DANS LES MESURES D'URGENCE  
PRISES PAR LE GOUVERNEMENT  
POUR ASSURER LA RENTRÉE



2013

LOI D'ORIENTATION ET  
DE PROGRAMMATION POUR  
LA REFONDATION DE L'ÉCOLE  
DE LA RÉPUBLIQUE

### POUR QUI ?



LES ENFANTS DE  
MOINS DE 3 ANS

### COMMENT ?



EN AVRIL 2016

MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS ET  
DES FAMILLES POUR RÉUSSIR LE DÉVELOPPEMENT DE  
LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

### LE CONSTAT

#### ENTRE 2001 ET 2012

LE TAUX DE PRÉSCOLARISATION A ÉTÉ DIVISÉ  
PAR **3**

#### EN 2012



LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE  
MOINS DE 3 ANS ATTEINT SON PLUS BAS  
NIVEAU SUR LES 15 DERNIÈRES ANNÉES

LA DROITE A AINSI DÉLIBÉRÉMENT ABANDONNÉ  
UN MOYEN EFFICACE POUR LUTTER CONTRE  
LA REPRODUCTION DES INÉGALITÉS

### OBJECTIFS

► SCOLARISER PROGRESSIVEMENT



DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS,  
EN PREMIER LIEU DANS LES SECTEURS  
DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE,  
LES SECTEURS RURAUX ISOLÉS ET  
LES RÉGIONS D'OUTRE-MER

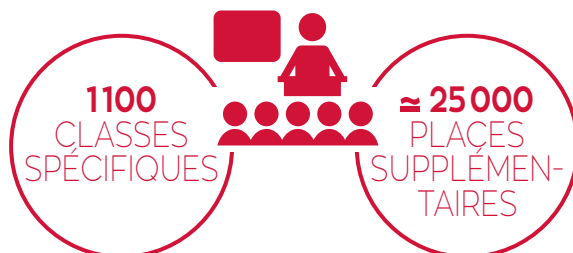
► L'OBJECTIF A MÊME ÉTÉ PORTÉ À



REP+ : RÉSEAUX  
D'ÉDUCATION  
PRIORITAIRE  
RENFORCÉS

### RÉSULTATS

#### DE LA RENTRÉE 2012 À LA RENTRÉE 2015



ONT ÉTÉ OUVERTES

ONT ÉTÉ OFFERTES POUR  
SCOLARISER DES ENFANTS  
DE MOINS DE 3 ANS DANS  
LES ÉCOLES MATERNELLES

LE TAUX DE SCOLARISATION DES MOINS  
DE 3 ANS EST AINSI POUR LA PREMIÈRE FOIS  
EN AUGMENTATION DEPUIS PLUS DE 10 ANS  
ET S'ÉLÈVE DÉSORMAIS



19,3% EN REP

22,2% EN REP+